

SCP Michel-Yvon CHASTANIER
Alexandre ALLENO
Gabrielle RABANY-LAYEC
Huissiers de Justice Associés
Guillaume CLAVIERE
Huissier de Justice salarié
39 Avenue du Président Wilson
93104 MONTREUIL
Téléphone : 01.42.87.01.16
Télécopie : 01.42.87.13.11

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE VINGT CINQ AVRIL

DE 16H20 à 17H50

A LA REQUETE DE :

S.A CREDIT LOGEMENT, Société Anonyme au capital social de 1.253.974.758,25 euros, dont le siège social est sis 50 Boulevard de Sébastopol 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 302 493 275, représentée par son Directeur Général en exercice, domiciliée audit siège en cette qualité,

Pour qui domicile est élu au cabinet de Maître Alain CIEOL , avocat Associé du Cabinet BCMH, Avocat au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 27/29 rue de Carency 93000 BOBIGNY

Agissant en vertu d'un commandement de payer aux fins de saisie immobilière signifié par acte de Maître Guillaume CLAVIERE , Huissier de Justice salarié de la SCP CHASTANIER-ALLENO-LAYEC Huissiers de justice associés et CLAVIERE Huissier de justice salarié sis 39 Avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL en date du 22/03/2018

D'un jugement revêtu de la formule exécutoire rendu en la forme réputée contradictoire et en premier ressort par le Tribunal De Grande Instance de BOBIGNY en date du 31.01.2017

Je, Alexandre ALLENO , Huissier de Justice au sein de la SCP M.Y CHASTANIER , A. ALLENO et G. RABANY-LAYEC et Guillaume CLAVIERE, Huissier de Justice salarié , audienciers près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et au Tribunal d'Instance de Montreuil-Sous-Bois, y demeurant 39, avenue du Président Wilson 93100 MONTREUIL , soussigné,

Certifie me transporter ce jour sis 9 rue du petit Sainfoin 93160 NOISY LE GRAND cadastré section AC n° 316.

REMARQUES GENERALES :

Le bien étudié est une maison à usage d'habitation datant du milieu du 20^{ème} siècle, élevée sur sous-sol partiel, d'un simple rez-de-chaussée sans style particulier édifié de préfabriqué pour le gros-œuvre avec parpaing en soubassement, de planchers en bois et disposant d'une toiture à pan simple réalisée en zinc sur une charpente en bois.

Le pavillon a fait l'objet d'une extension visant à couvrir l'accès à la cave reliant l'entrée du pavillon.

Le pavillon est implanté sur un terrain rectangulaire et plat. Il est clos sur rue par un mur bahut surmonté d'un grillage doublé de haies végétales et disposant d'un large portail métallique sur le côté face droite.

Le pavillon est implanté au centre de la parcelle. Un garage ou hangar métallique est implanté en fond de parcelle côté face droite desservi par une allée en béton.

Le jardin est soit clos de mur soit clos de grillages. Il est peu entretenu.

Le bien immobilier est situé dans le quartier de la Varenne au nord-ouest de la commune implanté entre le centre-ville de la commune et la marne.

Les commerces et services du centre-ville sont situés à quelques centaines de mètres, facilement accessibles à pied.

La desserte du quartier est bonne par la route grâce à l'accès rapide à l'autoroute A4. La desserte ferroviaire est plus délicate, les gares les plus proches de BRY SUR MARNE (RER A) et de NOISY LE GRAND MONT D'EST étant situées à plus de 1,5 kilomètres.

Là étant accompagné d'un diagnostiqueur expert de la Société RESAM DIAGNOSTIQUE , 95 Avenue du Président Wilson à Montreuil (93100), d'un serrurier de la société CLEVOUITION de deux témoins requis par la loi MME après avoir averti

de ma visite ce jour par lettre simple et lettre LRAR en date du 12/04/2018

Je frappe à la porte du logement.

Personne ne répondant à mes appels multiples, je procède à l'ouverture forcée des lieux.

Les lieux sont vétustes en état d'entretien médiocre.

Le pavillon est disposée ainsi : une entrée sur extension légère donne sur la cuisine côté jardin arrière qui dessert un salon double sur rue lequel dessert un W.C, une salle d'eau sur la partie arrière et une chambre sur la partie arrière.

Le sous-sol est desservi par un escalier couvert depuis la même entrée.

Il y a une installation gaz pour le chauffage et l'eau via une chaudière ainsi qu'une climatisation. Il y a le tout à l'égout raccordé.

Le diagnostiqueur me déclare que le logement fait environ 45 m²



SAS D'ENTREE :

*L'entrée se réalise par une porte en pvc avec partie centrale vitrée .
Le SAS dessert l'accès au sous-sol et l'accès à la maison.*

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de peinture sur l'allée , de plaques de fibrociment côté maison et de parpaings à l'état brut au niveau de la descente du sous-sol et côté rue de plaques de polycarbonate translucides.

Plafond : il s'agit d'une toiture de type véranda réalisée de plaques en polycarbonate translucides en état d'usage.



ENTREE PAVILLON ET CUISINE :

L'entrée du pavillon se réalise par une porte en bois avec partie centrale vitrée et grille de sécurité en état d'usage.

La cuisine est équipée de meubles bas et hauts en bois vétustes mais en état d'usage avec évier double en céramique en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de parquet en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de faïence murale en état d'usage et de linoléum en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de dalles de liège en état d'usage.

Fenêtre : présence de deux fenêtres guillotines ouvrantes en bois vétustes simple vitrage en état d'usage avec volets de type persiennes en PVC en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur en état d'usage et d'une chaudière de marque FRISQUET.



SALON :

L'accès se réalise par une porte en bois avec partie centrale vitrée en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de parquet en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de lambris en PVC en état d'usage, de papier peint vétuste et de moquette vétuste.

Plafond : le plafond est recouvert de dalles de polystyrène en état d'usage.

Fenêtre : présence de deux fenêtres double vantaux ouvrantes en bois simple vitrage entourées de deux fenêtres fixes en bois simple vitrage en état d'usage et volets roulants mécaniques en PVC en état d'usage avec garde-corps métallique en état d'usage.

Généralités : présence de deux radiateurs en état d'usage et d'une climatisation.



PARTIE NUIT SUR PETIT DEGAGEMENT :

W.C. :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de linoléum en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de papier peint en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de dalle de liège en état d'usage.

Généralités : présence d'un w.c cuvette à l'anglaise en état d'usage.

SALLE D'EAU :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de linoléum en état d'usage.

Murs : les murs sont recouverts de linoléum en état d'usage.

Plafond : le plafond est recouvert de dalles de liège en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre simple vantail ouvrant en bois simple vitrage en état d'usage.

Généralités : présence d'une douche d'angle arrondie en état d'usage et d'un meuble en bois avec vasque en état d'usage.



CHAMBRE :

L'accès se réalise par une porte en bois en état d'usage.

Sol : le sol est recouvert de moquette vétuste hors d'usage à changer.

Murs : les murs sont recouverts de papiers peints vétuste.

Plafond : le plafond est recouvert de dalles de polystyrène en état d'usage.

Fenêtre : présence d'une fenêtre double vantaux ouvrante en bois simple vitrage en état d'usage avec volets roulants mécaniques en PV en état d'usage.

Généralités : présence d'un radiateur en état d'usage.



SOUS-SOL :

L'accès se réalise depuis un escalier maçonné depuis le SAS d'extension de fortune du pavillon.

L'accès se réalise par une porte métallique en état d'usage. Il y a deux pièces, la première à usage de buanderie est achevée, la seconde en continuité n'est pas achevée, la terre n'est pas déblayée et le terrain n'est pas creusé en totalité, le sol est en terre battue avec pierre du sous-sol apparente.



Première pièce :

Sol : le sol est recouvert de carrelage en état d'usage.

Murs : les murs sont en parpaings peints .

Plafond : structure métallique soutenant le parquet en bois du plancher supérieur sur lambourdes.



GARAGE HANGAR :

Il s'agit d'une structure métallique recouverte de tôle brute.

Il y a deux accès l'un en partie face par une grande porte, l'autre sur le côté jardin par une porte simple vantail.

Le sol est en ciment brut.

Présence d'une fenêtre en bois simple vitrage sur le côté jardin.

Ma mission étant terminée, je fais refermer les portes.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description, établi sur huit pages, pour servir et valoir ce que de droit.

Alexandre ALLENO

Référence étude : 58949

